



-----  
**COMMUNE d'ILLHAEUSERN**

\* \* \* \* \*

**PROCÈS -VERBAL des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune d'ILLHAEUSERN**

Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 14  
Conseillers présents : 11

Séance du 23 Mai 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Illhaeusern était réuni en séance ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de :

**Monsieur Bernard HERZOG, Maire.**

Étaient présents : MM. Hervé DOSCH, Robertino GIULIANO, Denis PLATZ, Adjoints, MM Hubert MEYER, Philippe MULLER, Thomas SCHNEIDER, Christian TEISSIER, Philippe UHL, conseillers municipaux - MMES Evelyne SIBILLE, Tania TREIBER, conseillères municipales.  
Membres absents excusés : Mme Dominique PINSUN – MM. Marc FEUERBACH, David MULLER  
Membre absent non excusé :  
Secrétaire de la Séance : M. Thomas SCHNEIDER

\* \* \* \* \*

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du compte rendu du 11 avril 2016 ;
- 2) Rentrée scolaire 2016/2017 : rapprochement des écoles de Guémar et d'Illhaeusern - signature d'une convention ;
- 3) Subvention ;
- 4) Divers.

M. le Maire ouvre la séance à vingt heures, souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents. Sur ce, il passe immédiatement à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

**1- Approbation du compte rendu du 11 Avril 2016 :**

Le procès verbal de la séance du 11 Avril 2016 n'appelle pas d'observations de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

**2 – Rentrée scolaire 2016/2017 : rapprochement des écoles de Guémar et d'Illhaeusern – signature d'une convention**

M. le Maire informe l'assemblée de l'évolution des discussions avec la Commune de Guémar concernant le rapprochement des écoles.

Ainsi, l'école élémentaire d'Illhaeusern devrait subir une fermeture de classe à compter de la rentrée de septembre 2016, ce qui aboutit à une classe unique de 5 niveaux.

De ce fait, la municipalité d'Illhaeusern a sollicité la commune de Guémar pour accueillir des élèves de l'école d'Illhaeusern, pour permettre de diminuer le nombre de niveaux enseignés dans la classe unique restante.

Après échanges et discussions avec les directeurs des deux écoles, les parents d'élèves, l'inspection académique et les deux municipalités, il est proposé que l'école de Guémar accueille les enfants fréquentant, à compter de la rentrée de septembre et pour une année scolaire, la classe de CE2. A ce titre, une convention doit être signée par les deux communes.

Après une présentation de la convention, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide : que les enfants du niveau de CE2 de l'école d'Illhaeusern seront accueillis au sein de l'école de Guémar ; autorise : M. le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier, notamment la convention présentée. Décision adoptée à 10 voix pour et une abstention (M. Bernard HERZOG).

### **3 – Subvention :**

Monsieur le Maire informe que les vitraux de l'église protestante d'Illhaeusern ont été vandalisés au mois d'avril. Les frais de réparation s'élèvent à 2.892 €.

Ainsi, il propose au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle à la paroisse protestante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide : d'octroyer une subvention d'un montant de 300 € au Conseil Presbytéral. Décision prise à l'unanimité.

### **4 – Divers :**

Compte-rendu est donné du dernier séminaire relatif au SCOT du 13 mai dernier (M. Hervé DOSCH).

M. le Maire informe l'assemblée que M. Dominique HESTIN, enseignant à l'école primaire d'Illhaeusern, a demandé sa mutation pour la prochaine rentrée. Il sera remplacé par Mme WALTER. L'accueil des enfants avant le début de l'école sera organisé par la Commune si des parents en font la demande.

La réunion de concertation concernant les demandes de dérogations scolaires pour la rentrée prochaine a eu lieu à la Communauté de communes de Ribeauvillé le 09 mai dernier. Les décisions seront envoyées prochainement.

Le dossier de l'AFUA « Les Fleurs » est toujours en instruction à la DREAL.

M. le Maire rend compte de la dernière réunion entre Guémar et Illhaeusern et le chef de corps du 20 mai dernier par rapport à la suite du SIVU pompiers refusé par le Préfet. Dans l'attente de l'évolution de ce projet, il a été décidé de faire un double engagement des pompiers de Guémar et d'Illhaeusern.

L'ADAUHR vient de remettre son étude concernant les possibilités pour la réhabilitation du Presbytère. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil quand la Commune disposera de plus d'éléments à ce sujet.

La demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau est en cours dans le cadre du marché relatif au plan de zonage d'assainissement de la Commune d'Illhaeusern.

Information est donnée d'une demande de l'hôpital de jour de Ribeauvillé concernant le projet « Roulotte Mémoire » qui souhaiterait faire étape à Illhaeusern. Ce dispositif permet de faire connaître les structures du secteur qui accompagnent les personnes ayant un trouble cognitif (Alzheimer ou autre). Contact sera pris avec les organisateurs pour un éventuel passage dans la commune.

La journée citoyenne du 28 mai 2016 compte 91 participants à ce jour (M. Denis PLATZ).

-----  
Communication est donnée des dernières demandes d'urbanisme déposées depuis la dernière réunion ainsi que les dernières demandes de déclaration d'intention d'aliéner.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu, sauf empêchement, lundi 27 juin 2016.

La séance est close à 21 h 30